

tat, il falloit un dictateur toujours dans la force de l'âge et du talent, que les chaînes de l'hérédité ne pouvoient pas toujours lui donner.

Mais lorsque la Pologne n'a plus été entourée que d'ennemis circonscription, qui auroient été bien plus arrêts par le respect pour la royauté héréditaire, véritable propriété de la nation, que par la crainte de ses armes, la Pologne auroit eu besoin de créer chez elle cette première et plus forte de toutes les institutions défensives, et il ne falloit pas pour cela demander des conseils au Philosophe de Genève.

La France, qui avoit héité de tant de choses des Romains, et chez qui la société a le plus approché de la perfection; la France avoit aussi sa dictature, ou quelque chose de semblable, dans l'office de connétable, lieutenant constitué de la royauté, pour la direction de toute la force publique; dignité qui, dans les mains des sujets à qui elle appartenait, avoit souvent sauvé la France, et qui, dans les mains même d'un prince du sang, traître à sa patrie, n'avoit pu l'en-tamer.

J'ai toujours pensé que la suppression de cette dignité, partie essentielle de notre ancienne constitution, qui secondeoit un Roi fort, ou suppléoit un Roi faible, avoit été une grande faute politique, et le commencement de ce système funeste, qui a mis toute la constitution dans l'administration.

A mesure que les sociétés s'étoient étendues et fixées, et que les esprits, en se polissant, avoient acquis plus de connaissances, la guerre intérieure et extérieure étoit devenue plus savante et plus combinée; à l'art de nuire, si perfectionné, il falloit opposer l'étude des moyens de le découvrir et de le réprimer; et les fonctions judiciaires et militaires, exercées autrefois par tous les hommes de la société, et souvent par les mêmes hommes, étoient devenues des professions savantes, qui avoient leur noviciat, leurs degrés d'avancement, des carrières distinctes, un état enfin qui occupoit l'homme tout le tems de sa vie, et l'occupoit tout entier.

Le pouvoir, presque partout, étoit devenu définitivement et complètement héréditaire, passant de mâle en mâle à l'aîné de la famille, à l'exclusion des femmes; institution sublime qui couronne la société par l'élévement qui la commence, et confondant ensemble la famille et l'Etat, fait pour le perpétuité de la société, de l'homme qui l'a gouverné, un homme immortel, et ne laisse pas, même un instant, vacant ce trône que tant d'ambitions nationales ou étrangères aspirent à occuper.

Dès que le pouvoir étoit devenu héréditaire, ses fonctions essentielles, par une analogie irrésistible et une conséquence nécessaire, devoient tendre à devenir héréditaires; développement naturel, qui faisoit de l'esprit public un esprit de famille, et les vertus publiques des vertus domestiques, et conservoit ainsi, dans les foyers paternels, ces traditions d'attachement à ses devoirs, de respect pour soi même et pour sa profession, de dévouement au Roi et à l'Etat, ces traditions, bien plus précieuses que les connaissances qui s'acquièrent par les livres, et qui avoient fait de la magistrature Française l'honneur et le modèle de toutes les magistratures du monde.